

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 28/11/2019



**Le « Fonds Acef pour la Solidarité »
remet 2 800 euros à une association Meurthe et mosellane
pour son projet pour lutter contre la perte d'autonomie.**

Le « **Fonds Acef pour la Solidarité** » permet d'aider des associations alsaciennes, lorraines et champenoises **dans leur lutte contre la perte d'autonomie et l'accompagnement à la personne dans deux catégories « Handicap » et « Insertion sociale ».**

Philippe SIGOIRE, Directeur Départemental de la Meurthe et Moselle de la BPALC
et **Thierry PIQUARD**, Président de l'ACEF 54
ont remis un chèque de 2 800 euros

à l'Association « **UN TOIT PARTAGE** »
Catégorie « Insertion sociale »

Un partenariat pérenne et exclusif lie les ACEF d'Alsace et de Lorraine Champagne et la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne qui s'est concrétisé en 2012 par la création d'un Fonds de dotation qui rassemble leurs valeurs respectives et leurs visions de l'avenir : **le « Fonds Acef pour la Solidarité ».**

Ils sont donc associés pour une même cause : **lutter contre la perte d'autonomie.**

Toutes les actions d'information, de prévention et d'accompagnement concernant la perte d'autonomie doivent être encouragées. Pour toutes ces raisons, créer le « Fonds Acef pour la Solidarité » était devenu une évidence (voir ses deux domaines d'actions en fin de communiqué).

Depuis sa création en 2012,
183 associations alsaciennes, lorraines et champenoises ont été soutenues
pour **un montant de près de 385 000 euros.**

A propos de l'ACEF

Les ACEF d'Alsace et de Lorraine Champagne (Association pour le Crédit et l'Épargne des Fonctionnaires, à but non lucratif) ont été créées par des fonctionnaires pour les fonctionnaires, il y a 50 ans. Les valeurs de l'ACEF (associations à but non lucratif) sont la solidarité, le bénévolat, la fidélité et la performance.

Elles ont pour vocation l'aide solidaire dans le financement des besoins et des projets de leurs adhérents et, plus généralement, l'accès à des avantages négociés sur une sélection de biens et services.

Dans le domaine de la banque et de l'assurance, l'offre ACEF est construite en partenariat avec le réseau des Banques Populaires, qui est animé du même esprit mutualiste et coopératif. Ce partenariat est exclusif et pérenne.

Pour tout renseignement complémentaire :

Isabelle GALAND - 03 87 37 94 59 - isabelle.galand@bpalc.fr
Responsable des Relations Publiques et Relations Presse
BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

Association « UN TOIT PARTAGE »

33 bis rue Saint Michel – 54000 Nancy

Président : Patrick HENRY**Contact :** Yohan BLANCHE - 07 62 88 06 02

www.untoitpartage.fr

**un toit partagé*****Leur mission : le bien-être des 55 ans et plus et la promotion d'offres alternatives d'habitat comme la colocation.***

- En France, on compte 20 millions de personnes de plus de 55 ans, dont 25 % sont isolées. Créée en 2015, les 3 premières années d'expérimentation de l'association « Un toit partagé » se sont développées autour de 3 axes : la sensibilisation, l'accompagnement et l'offres de colocations adaptées sur le territoire du Grand Nancy. De nombreuses manifestations ont permis de rencontrer des participants de tous âges et de les informer sur les possibilités existantes de bien vieillir.
- Un Toit Partagé, c'est la co-construction d'une quarantaine d'acteurs locaux sur le territoire nancéen avec de 700 participants. Elle accueille également des jeunes volontaires en service civique. Grâce à leurs démarches auprès de ces acteurs du territoire, l'association contribue de façon novatrice à l'émergence d'offres nouvelles d'habitats à vocation solidaire et économique.
- Aujourd'hui, elle prodigue toujours des conseils auprès des seniors et auprès des territoires sur différents thèmes grâce, en partie, à la plateforme « colocationseniors.fr » :
 - Prévenir ou rompre l'isolement ou la solitude des seniors,
 - Préserver l'autonomie,
 - Sécuriser et l'habitat et son environnement,
 - Prévenir la précarité des seniors
 - Développer des solutions d'aujourd'hui et de demain...
- Cette plateforme « colocationseniors.fr » compte aujourd'hui plus de 12 000 inscrits issus de toute la France et va connaître début 2020, une amélioration notable en termes de contenus avec entre autre, l'intégration d'un site d'annonces d'habitats partagés. Les seniors se retrouvant en situation d'isolement pourront alors envisager un nouveau type d'habitat intergénérationnel. De nombreuses informations qualifiées leur permettront toujours de bénéficier de conseils pour tous les domaines de la vie quotidienne telle une vraie boîte à outils !
- Le **Fonds ACEF pour la Solidarité** va participer financièrement à l'acquisition de tablettes, téléviseurs et consoles Wii pour leur projet "*SilvExer Games*"
 - Il est important aujourd'hui de sensibiliser les seniors aux usages du numérique à travers une nouvelle forme de divertissement. Un toit partagé va ainsi promouvoir la découverte de nouvelles technologies pour les plus de 60 ans afin de rompre leur isolement et leur solitude à travers la création d'un lien intergénérationnel.
 - Ces exercices sous forme de jeux contribueront à stimuler les capacités de chacun et prévenir la perte d'autonomie grâce aux bienfaits thérapeutiques de la Wii. Développer l'Exer Games en pratiquant une activité physique adaptée à tous permettra de ralentir le degré des pertes cognitives associées au vieillissement naturel et de diminuer la douleur causée par les procédures médicales ou les maladies chroniques.
 - 5 tournois seront organisés dans 5 résidences/EHPAD hôtes ainsi que 20 ateliers d'ExerGames avec 120 participants seniors et juniors.
- « Un toit partagé » ne s'arrête pas là et vient de créer un fonds de dotation dénommé « **Séniors et Habitat** » pour contribuer à une société bienveillante, respectueuse et solidaire envers ses aînés, dans laquelle nos seniors peuvent évoluer dans un environnement inclusif.

LES DOMAINES DU FONDS ACEF POUR LA SOLIDARITE **pour lutter contre la perte d'autonomie**

• HANDICAP

Quand le corps n'a plus toute son autonomie, les gestes de la vie courante sont plus difficiles. Tant pour les personnes âgées que pour les personnes déficientes, l'autonomie constitue une opportunité de liberté, de maintien du lien social et de distraction.

Afin de pallier ce handicap, le « Fonds ACEF pour la Solidarité » a décidé de s'engager à travers des projets permettant, par des équipements matériels ainsi que des travaux d'aménagement, d'offrir à la personne souffrante du confort et du réconfort.

• INSERTION SOCIALE

On retrouve dans cette catégorie, toutes les prestations remarquables réalisées par des établissements de réinsertion en faveur de personnes en perte d'autonomie sociale. Le « Fonds ACEF pour la Solidarité » accompagne des projets aux initiatives originales touchant aussi bien des personnes valides exclues de la société que des personnes handicapées écartées du monde du travail.

Pour plus de renseignements : www.fondsacef.fr